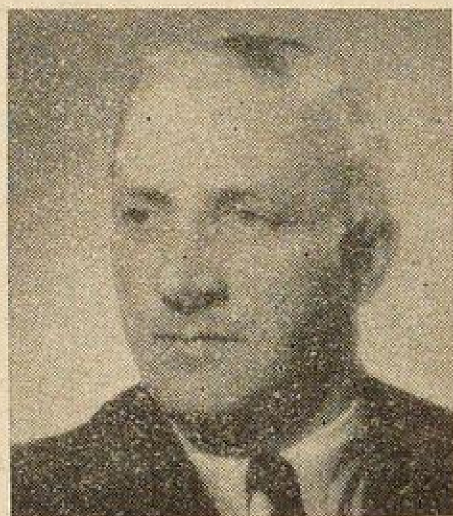
Elections Législatives

DU 23 NOVEMBRE 1958

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

Chères Electrices, Chers Electeurs,



Certains d'entre vous s'étonneront peut-être de me voir me présenter sous l'étiquette Candidat Socialiste Indépendant. Je vous dois une explication. La voici:
M. Christian PINEAU ayant manifesté le désir d'être candidat dans la 2me circonscription, je lui ai dit que je nourrissais la même intention et je lui en ai fourni les raisons:

1.) Je suis Sarthois depuis ma naissance et j'habite depuis 31 ans à St-Calais. Né dans un petit village près du Mans où j'ai passé toute mon enfance, habitant maintenant une petite ville, je connais aussi bien les besoins des ruraux que ceux des citadins. J'ai parcouru à maintes reprises, souvent d'ailleurs pour répondre à l'invitation des Maires et des Conseils municipaux, les divers cantons de la deuxième circonscription électorale. Je pense — et beaucoup d'électeurs avec moi — que j'ai bien le droit de faire acte de candidature.

2.) M. Christian PINEAU s'est prononcé pour le «non» lors du référendum. Pour ma part, suivant M. Guy MOLLET, Ministre d'Etat du Gouvernement du Général de GAULLE, j'ai voté «oui» et fait voter «oui». Je crois donc, étant donné l'énorme proportion des oui, être plus qualifié qu'un défenseur du non pour solliciter les suffrages des électeurs.

Ces raisons, et quelques autres, n'ont pu convaincre M. Christian PINEAU. Nous sommes l'un et l'autre restés sur nos positions. J'ai alors fait connaître publiquement mon intention de poser ma candidature. M. Christian PINEAU, et quelques-uns de ses amis, ont dressé contre moi celle de M. Beaulaton (les électeurs jugeront de la courtoisie et de l'élégance du geste). Je me suis donc présenté comme Socialiste indépendant. Je n'ai pas pour cela renié l'idéal de liberté, de justice, de progrès social qui m'a toujours animé. Mais j'ai acquis la possibilité d'agir de façon plus indépendante que dans le cadre d'un parti. Je m'en servirai, et avec l'objectivité et la largeur de vues que tous ceux qui m'ont approché veulent bien me reconnaître, je saurai écouter les suggestions et les conseils qui me viendront de part et d'autre et je n'agirai qu'en fonction des intérêts supérieurs du pays, de notre département et de ses habitants.

J'ai dit tout à l'heure que j'ai voté «oui». Je l'ai fait parce que, comme la quasi-totalité des Français, j'étais las des mœurs parlementaires, de l'instabilité ministérielle qui rendait impuissants tous les gouvernements, même les mieux intentionnés et qui faisait de nous la risée des autres peuples. J'ai dit oui parce que, comme la quasi-totalité des Français, j'ai compris qu'il fallait rompre avec certaines habitudes du passé et donner au pays des institutions nouvelles assurant au Gouvernement de la République, dans le cadre d'une démocratie rénovée, durée, autorité et efficacité.

Voilà pourquoi avec vous tous, ou presque, j'ai répondu «oui» à l'appel du Général de GAULLE.

Mon programme? Je ne vous ferai pas de belles promesses que je ne pourrais pas tenir. Etre candidat, ce n'est pas pour moi, être démagogue: c'est dire simplement mon intention d'œuvrer dans une certaine direction. En ce qui me concerne, cette direction est celle qui conduit à la Paix (paix intérieure et paix extérieure) et à l'amélioration de la condition humaine.

Je suis prêt à soutenir quiconque s'emploiera à mettre fin à la fratricide et cruelle **guerre d'Algérie.** Il faut arrêter l'hémorragie de sang et d'argent qu'elle provoque. Il faut que cessent les combats, que des élections se fassent librement, que des négociations soient entreprises avec les interlocuteurs valables que désigneront les bulletins de vote.

Sur le plan international, la France doit affirmer sa vocation européenne et face aux Etats-Unis, d'une part, et à l'U.R.S.S., d'autre part, marquer très nettement son intention de ne s'inféoder à aucun des deux blocs.

Notre pays se doit aussi d'être à la pointe du combat pour le désarmement, désarmement progressif, contrôlé et portant non seulement sur les engins nucléaires, mais sur tous les engins de destruction et de mort.

Sur le plan intérieur, devant les premières manifestations d'une crise économique dont les conséquences pèseraient lourdement sur tous les travailleurs, travailleurs des villes et travailleurs des champs, une politique économique et sociale hardie s'impose. Assurer le plein emploi; mettre au point et appliquer rigoureusement un plan de modernisation et d'équipement; donner à quiconque travaille, qu'il soit ouvrier, employé, fonctionnaire, paysan, commerçant ou artisan, les moyens de vivre décemment; préparer les jeunes à la noble et lourde tache qui les attend; secourir les vieux; ne pas oublier tous ceux qui, dans leur chair ou dans leurs biens, ont souffert de la guerre. Tels sont les buts à atteindre.

Dans le cadre plus restreint du département, il est urgent d'obtenir les crédits nécessaires pour édifier au Mans comme en campagne, des classes, des cantines, des logements, pour terminer l'électrification rurale, faire l'adduction d'eau, ouvrir des rues, élargir et goudronner routes et chemins.

Je m'engage à soutenir tous ceux qui, quelles que soient leurs tendances, proposeront des solutions raisonnables à ces problèmes trop rapidement évoqués. Mon désir de bien faire est total. Tous ceux qui me connaissent savent qu'ils peuvent me faire confiance, que je n'hésiterai pas à lutter pour essayer d'assurer à chacun un peu plus de mieux être. Les réalisations que j'ai faites à St-Calais en plein accord avec un Conseil Municipal de large union, en apportent la preuve. Je ne puis malheureusement pas toutes les énumérer ici. Qu'on sache seulement que tous les chemins vicinaux de la commune sont refaits et goudronnés, que St-Calais dispose d'une magnifique piscine avec petit bain pour enfants, et d'une superbe salle des Fêtes, qu'un pavillon de chirurgie et qu'une maternité modernes ont été édifiés à l'Hôpital, qu'enfin la Ville a fait construire, pour une population de 3.700 habitants seulement, 130 logements dont 96 actuellement terminés, les 34 autres devant l'être au printemps.

Et par les comptes rendus des séances du Conseil Général, chacun a pu constater qu'à l'Assemblée départementale, je me suis toujours penché avec beaucoup d'intérêt sur les questions scolaires, les problèmes du logement, de l'électrification rurale et de l'adduction d'eau.

Avant de conclure, je ne veux pas omettre de signaler que, demeurant dans un canton rural, j'ai tenu à prendre comme remplaçant un habitant du Mans: M. André PIOGER, Directeur du Cours Complémentaire Pierre Philippeaux, Avenue Jean-Jaurès, ancien Résistant. Je n'ai nul besoin de le présenter aux habitants du 3me Canton. Pour ceux qui ne le connaissent pas, qu'ils sachent l'estime dans laquelle il est tenu et combien sont appréciés son dévouement, ses qualités de cœur et d'esprit.

Après vous avoir dit que si vous me faites l'honneur de m'envoyer siéger à l'Assemblée Nationale, je vous rendrai fréquemment visite, je passerai régulièrement dans les cantons et les divers quartiers du Mans de ma circonscription, je terminerai, chères Electrices, chers Electeurs, en ajoutant ceci:

Vous vous êtes prononcés à une énorme majorité pour une nouvelle Constitution.

Vous l'avez fait pour avoir une République nouvelle, une Ve République plus forte et plus efficace, plus belle et plus généreuse que la précédente.

Pour que cette République soit telle que vous la souhaitez, envoyez au Parlement, pour vous représenter, des hommes nouveaux, qui n'ont pas été mêlés aux luttes stériles et aux rivalités mesquines des dernières années mais qui, cependant, dans les fonctions électives plus modestes qu'ils ont exercées jusqu'alors, ont montré qu'ils étaient dignes de votre confiance.

Avec un mode de scrutin nouveau.

Votez donc, le 23 novembre prochain, pour un homme nouveau,

VOTEZ POUR

Fernand POIGNANT

Chevalier de la Légion d'Honneur
Maire et Conseiller Général de Saint-Calais
Président de l'Association des Maires de la Sarthe
Membre du Comité des Maires de France
CANDIDAT SOCIALISTE INDEPENDANT

D'avance, je vous en remercie!

P.S. — Ne pas modifier le bulletin. Le fait de barrer ou d'ajouter quelque chose le rend nul.

Imp. Beaufils - Connerré